



## **COMMUNIQUE**

### **La commune de VILLAINES LA JUHEL solidaire des commerçants et artisans**

Depuis l'annonce du second confinement par le Président de la République, la commune de VILLAINES LA JUHEL est aux côtés de l'ACV (Association des Commerçants Villainais) pour soutenir toutes les initiatives et permettre aux commerçants et artisans de poursuivre au maximum leurs activités en tenant compte des règles sanitaires.

La municipalité se réjouit d'abord que, avant même la déclaration du Premier ministre concernant la fermeture de certains rayons des grands surfaces commerciales, la rencontre avec les responsables de SUPER U ait permis de retirer une partie des rayons non alimentaires.

La commune accompagne également l'ensemble des professionnels pour faire connaître, via la presse, le site de la commune et les réseaux sociaux, tous les modes de commande et des ventes mis en place par les commerçants eux-mêmes (vente à emporter, click and collect, chèques solidaires...). Elle va mettre, dès la fin de semaine, le local du manager de commerce à la disposition de l'ACV pour des commandes et livraisons groupées.

De son côté, le CCAS a décidé récemment d'offrir près de 500 chèques cadeaux Avaloirs pour une valeur totale de 6 500 € à toutes les personnes de plus de 70 ans de la commune puisque le repas des aînés, prévu habituellement en janvier, ne pourra pas avoir lieu.

La ville de VILLAINES LA JUHEL est proposée par la Préfecture de la Mayenne pour intégrer le programme « Petites villes de demain ». Ce programme vise à soutenir les villes moyennes dans leur action de revitalisation des cœurs de ville. Nous sommes donc particulièrement attachés au maintien de la vie économique et commerciale de notre cœur de ville. La commune invite les habitants à avoir une démarche solidaire vis-à-vis des commerçants de la ville. Il faut les aider par tous les moyens à traverser cette nouvelle période difficile.

#### **La foire Saint Nicolas 2020 n'aura pas lieu !**

C'est évidemment avec tristesse que nous avons dû nous résigner à annuler la foire Saint Nicolas qui devait avoir lieu le 05 décembre prochain.

Le Maire,  
Daniel LENOIR